

**DELIBERATION 2019-41**

LE SEIZE MAI DEUX MILLE DIX-NEUF A DIX-HUIT HEURES TRENTE, S'EST RÉUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DE VEDAS AU LIEU HABITUEL DE SES ASSEMBLÉES, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME ISABELLE GUIRAUD, MAIRE DE LA COMMUNE, À LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU ONZE MAI DEUX MILLE DIX-NEUF.

**PRESENTS** : Mme GUIRAUD I. – M. MERLIN D. – Mme VESSIOT A. - M. CLAMOUSE A. – Mme OMS ML. - Mme FASSIO I. - Mme MASANET C. – M. DE BOISGELIN P. – M. NENCIONI S. – M. PAINTRAND JF. - M. MARTIN-LAVAL B. - M. SCIALOM D. – Mme FAVRE-MERCURET R. – M. PETIT E. - M. MASSON M. – M. LOPEZ MF. - Mme BADOUIN E. - Mme RENARD S. - M. TRINDADE J. - Mme VACQUIE S. – Mme AURIAC A. – M RIO F. – M. VERNAY P.

**ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION** : Mme MAUREL P. procuration à M. MARTIN-LAVAL B. - Mme FABRY V. procuration à M. RIO F.

**ABSENTS EXCUSES** : M. DELON A. – Mme ESCRIG C. – Mme SALOMON ML.

**ABSENT** : M. CARABASSE P.

Madame Amélie AURIAC a été élue secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

**OBJET** : Adoption du compte administratif 2018

Vu la commission finances du 13 mai 2019,

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Sébastien Nencioni, Maire-adjoint aux finances, délibère sur le compte administratif de l'exercice 2018 dressé par Madame Isabelle GUIRAUD, Maire.

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur NENCIONI,

- **PREND ACTE** de la présentation faite du compte administratif (en euros), lequel peut se résumer ainsi :

<b>Compte Administratif 2018</b>						
<b>Présentation synthétique en euros</b>						
<b>Libellés</b>	<b>Section de Fonctionnement</b>		<b>Section d'Investissement</b>		<b>Total des Sections</b>	
	Dépenses nettes / Déficit	Recettes nettes / Excédent	Dépenses nettes / Déficit	Recettes nettes / Excédent	Dépenses nettes / Déficit	Recettes nettes / Excédent
<b>Reports de l'exercice 2017</b>		200 000,00		34 191,01		234 191,01
<b>Résultats budgétaires</b>	11 847 858,42	13 762 884,31	4 590 484,89	3 261 155,50	16 438 343,31	17 024 039,81

es de l'exercice 2018						
Totaux	11 847 858,42	13 962 884,31	4 590 484,89	3 295 346,51	16 438 343,31	17 258 230,82
Résultats définitifs		2 115 025,89	1 295 138,38			819 887,51

- **PREND ACTE** de la présentation des restes à réaliser, lesquels peuvent se résumer ainsi :

### RAR 2018

#### Présentation synthétique en euros

Libellés	Section de Fonctionnement		Section d'Investissement		Total des Sections	
	Dépenses nettes / Déficit	Recettes nettes / Excédent	Dépenses nettes / Déficit	Recettes nettes / Excédent	Dépenses nettes / Déficit	Recettes nettes / Excédent
Total des restes à réaliser à reporter en N+1			38 884,95	150 000,00		111 115,05

Après examen et en avoir délibéré, hors la présence de Madame le Maire, le Conseil Municipal vote :

Pour	22
Contre	
Abstention	2 : M. RIO F. – Mme FABRY V.

#### Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** la présentation faite du compte administratif 2018,
- **CONSTATE**, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire des différents comptes,
- **ARRÊTE** les résultats définitifs du Compte administratif 2018 tels que résumés ci-dessus,
- **CHARGE** Madame Le Maire d'en informer Monsieur le Préfet et Monsieur le Receveur Municipal,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer toutes les pièces et entreprendre toutes les démarches nécessaires à la bonne fin du présent dossier.
- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser.



Isabelle GUIRAUD  
Maire de Saint Jean de Védas